



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville de Besançon, le Conseil Général du Finistère, la Ville de Martigues, le Conseil Régional de la région Rhône-Alpes, les sept magasins Botanic de l'Est de la France ont signé la Charte du programme national " L'ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT" l'UNAF installe officiellement des ruches au cœur de leurs espaces

Lancé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française fin 2005, ce programme national et bientôt européen souhaite alerter et mobiliser les collectivités territoriales, les entreprises et le grand public à la survie des Abeilles et à la sauvegarde de la biodiversité végétale. L'enjeu est de taille, en France, l'utilisation irrationnelle et non maîtrisée des pesticides est aujourd'hui reconnue comme dommageable pour la santé de tous et de notre environnement. Ce projet, qui pose l'Abeille comme une « Sentinelle de l'Environnement » reçoit le soutien de nouveaux partenaires plus que jamais engagés dans le respect de notre biodiversité.

En lien avec ses syndicats apicoles locaux, l'UNAF procède à l'installation des ruches et vous donne rendez-vous :

**Vendredi 6 avril 2007 à 11H
au cœur de la Ville de Besançon**

**Jeudi 12, vendredi 13 et Samedi 14 avril 2007
dans les magasins Botanic de
Mulhouse, Obernai, Fegersheim, Strasbourg, Hagueneau, Metz et Shweighouse**

**Lundi 16 avril 2007 à 12h30
dans le Parc de l'Hôtel de Région Rhône Alpes**

**Mardi 24 avril 2007 à 11 H
sur le toit de l'Hôtel de ville de Martigues (Bouches-du-Rhône)**

**Jeudi 26 avril 2007 à 14H30
sur la terrasse du Bâtiment de la Mutuelle, du Conseil Général du
Finistère Penn-Ar-Bed à Quimper**

Les objectifs de cette charte « Abeille, Sentinelle de l'Environnement » sont nombreux et répondent à des problématiques sociétales majeures :

- . **La lutte contre l'utilisation de pesticides extrêmement puissants et aux effets méconnus, comme le Régent ou le Gaucho**
- . **La disparition massive des abeilles en France et dans le monde**
- . **L'urgente nécessité de sauvegarder la biodiversité végétale et plus largement notre environnement**
- . **L'indispensable évolution vers une agriculture durable et raisonnable**
- . **La préservation du lien homme-nature et l'information du public**

... / ...

Des ruches dans nos villes pour sauver l'apiculture de nos campagnes

Au travers de ce projet national de sensibilisation, c'est la survie de l'abeille et de l'Apiculture dans nos campagnes que l'UNAF défend et soutient avec détermination.

Les partenaires accueillent donc sur le toit de leur immeuble, ou au sein de leurs espaces verts, de 6 à 8 ruches sur la base d'une convention de 3 ans renouvelable.

La Fédération et le Syndicat apicole local prend en charge la gestion du rucher aux couleurs de l'institution partenaire, de son côté, les partenaires s'attachent à mettre en œuvre les engagements de la Charte et développent des actions de sensibilisation et de communication auprès du grand public.

Conférences, expositions, interventions dans les écoles, projections de documentaires, invitation à la récolte du miel, retransmission en direct de l'installation,... **les partenaires publics ou privés deviennent de véritables acteurs de sensibilisation et de mobilisation à la cause des abeilles et plus largement à la défense environnementale.**

L'Abeille au cœur du dispositif de protection de l'environnement

Sensible à la qualité de son environnement, l'Abeille pollinisatrice de plus de 80% des espèces végétales dans le monde, est la première victime des pesticides et insecticides utilisés en agriculture, elle est ainsi le « fusible » le plus exposé aux diverses pollutions de notre terre.

En France, le déclin brutal du nombre d'apiculteurs et des ruchers entre 1994 et 2004 est bien à l'origine de cette mobilisation nationale sans précédent tant auprès du public que des institutions.

« L'Abeille, Sentinelle de l'environnement » répond bien d'une part, à un intérêt croissant du grand public aux questions du respect de la biodiversité et des espèces animales, d'autre part à une prise en compte effective des institutions et des entreprises françaises aux questions environnementales.

Aujourd'hui, la plupart des collectivités locales de notre pays ont bien conscience du problème posé par l'utilisation irrationnelle de pesticides mal homologués, et malgré son profil toxicologique, la commission européenne vient d'inscrire le FIPRONIL (matière active du REGENT) sur la liste positive à l'annexe 1 de la directive 91/414, permettant dès lors une possible homologation en France et dans les pays européens.

Les « Sentinelles de l'Environnement » ont, plus que jamais, leur rôle à jouer aux côtés des institutions et du grand public.

Contact Presse : Anne Henriot – 04 67 04 40 89 / 06 07 03 17 56

pour en savoir plus, consultez en ligne :
le Dossier de Presse « L'Abeille, Sentinelle de l'Environnement »
www.unaf-apiculture.info